



Bon à savoir

Préparation de votre retour à domicile

- ◇ Vous pouvez contacter le service assistance de votre mutuelle pour savoir si vous pouvez prétendre à des heures gratuites d'aide ménagère grâce à votre contrat.
- ◇ Votre caisse de retraite peut également vous aider à financer des aides à domicile lors de votre sortie d'hospitalisation : contacter le service action sociale de votre caisse de retraite.

Préparation de votre entrée en maison de retraite / EHPAD

- ◇ Vous pouvez retirer un dossier de demande d'admission à l'accueil

HORAIRES ET COORDONNÉES

L'assistante du service social
(Fanny NGUYEN)
est présente dans le service de
Soins de Suite et Réadaptation pour
répondre à vos questions ou pour
prendre un rendez-vous :

⇒ **les mardis de 9h15 à 17h**

⇒ **les jeudis de 9h15 à 17h**

Elle peut également répondre à vos questions :

- par mail : fanny.nguyen@ch-layon-aubance.fr

- par téléphone : 02.44.27.20.00

CENTRE HOSPITALIER LAYON- AUBANCE
Soins de suite et de réadaptation

12 rue du Colonel Panaget—Martigné-Briand
49540 TERRANJOU

02.41.83.55.55

ASSISTANTE DU SERVICE SOCIAL

Soins de Suite et de Réadaptation
Martigné-Briand
Hébergement temporaire
Brissac-Quincé



Besoin d'informations pendant votre hospitalisation ?

POUR QUI ?

L'assistante du service social intervient à la demande et auprès :

- du patient ou du résident
- de son entourage
- de l'équipe médico-sociale

L'assistante du service social est tenue au secret professionnel

POURQUOI ?



L'assistante du service social hospitalier répond à vos questions concernant :

- ◇ Les services d'aides à domicile
- ◇ Les services de portage de repas
- ◇ Les services de téléassistance
- ◇ L'entrée en institution pour personnes âgées
- ◇ La protection juridique
- ◇ Les aides financières

COMMENT ?

L'assistante du service social peut vous rencontrer :

- En **entretien individuel**
- En **entretien avec votre famille**
- En **réunion de coordination** en lien avec les acteurs du territoire